

CÉRESTE



Luberon

Mairie de CÉRESTE
Alpes de Haute Provence

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 26 mai 2020

Etaient présents : Gérard BAUMEL, Jean-Louis de BOISSEZON, Michel HAMEAU, Pierrette FRIMAS, Céline MALLEGOL, Jean-Marie WILLOCQ, Stéphan PACCHIANO, Geneviève MAZUEL, Anne-Catherine KAUFFMANN, Serge NALET, Olivier ORSINI, Delphine ROQUES, Claire VOLTUCCI, Stéphane DURBEC et Laurence BIENBOIRE ;

ORDRE DU JOUR

- 1 - Election du Maire
- 2 – Détermination du nombre des adjoints
- 3 – Election des Adjoints
- 4 – Lecture de la Charte de l'élu local

Monsieur Gérard BAUMEL, Maire remercie l'équipe municipale sortante qui a travaillé à ses côtés depuis son élection en 2014 et surtout pendant la crise du Covid 19.

Un remerciement particulier à Pauline FERRE et Marcel PISAPIA qui quittent l'équipe mais qui seront toujours présents dans le cadre de commissions extra-municipales.

Egalement un remerciement à Line ARNAUD et Yves GILLIBERT qui restent candidats supplémentaires et qui l'ont accompagné pendant plusieurs mandats.

Félicitations à tous les élus du 15 mars 2020, particulièrement aux nouveaux de mon équipe mais aussi aux deux élus de l'opposition.

Majorité et opposition c'est ça la démocratie.

Monsieur Gérard BAUMEL, Maire, procède à l'appel par ordre alphabétique et déclare les membres du conseil municipal présents et installés dans leurs fonctions.

Monsieur Jean-Marie WILLOCQ est désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal avec 12 voix pour et 3 abstentions.

Monsieur Gérard BAUMEL étant le plus âgé des membres présents du conseil municipal prend la présidence de l'assemblée.

Il a constaté que le quorum est atteint.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Monsieur Serge NALET et Madame Claire VOLTUCCI avec 11 voix pour et 4 abstentions.

1 –Election du Maire

Monsieur Gérard BAUMEL rappelle que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom s'approche de la table de vote.

Monsieur Gérard BAUMEL est seul candidat à la fonction de maire.

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins nuls : 2
- Suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 8

Monsieur Gérard BAUMEL est proclamé Maire et a été immédiatement installé.

2-Détermination du nombre d'adjoints au maire

Sous la présidence de Monsieur Gérard BAUMEL élu Maire, le conseil municipal est invité à procéder au nombre d'adjoints au maire. Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune de CERESTE disposait, à ce jour, de 4 adjoints ce qui correspond à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Monsieur Gérard BAUMEL propose donc 4 adjoints. Le vote s'effectue à main levée avec 13 pour et 2 contre.

3-Elections des Adjoints au Maire

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient dans les mêmes conditions que pour celle du Maire.

Une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée. :

Il s'agit des candidats figurant sur la liste conduite par Gérard BAUMEL dans l'ordre suivant :

- Céline MALLEGOL
- Jean-Louis de BOISSEZON
- Pierrette FRIMAS
- Michel HAMEAU

L'ensemble des membres du conseil ont votés à bulletin secret.

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs : 2
- Suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 8

La liste ayant obtenue les 13 voix est proclamée élue. Les adjoints au maire sont immédiatement installée .

4-Lecture de la Charte de l' élu local

Monsieur Gérard BAUMEL, Maire, procède à la lecture de la Charte de l' élu local.

Remise des écharpes

En début de séance le Maire et les Adjoints du précédent mandat ont déposé leurs écharpes sur la table.

C'est Madame Pierrette FRIMAS qui remet l'écharpe de Maire à Monsieur Gérard BAUMEL réélu.

Monsieur BAUMEL remet ensuite l'écharpe d'adjoint à Céline MALLEGOL, nouvelle élue, à Jean-Louis de BOISSEZON, Pierrette FRIMAS et Michel HAMEAU réélus Adjoints au Maire.

La séance est levée à 20 h 10

Le secrétaire
Jean-Marie WILLOCQ

Le Maire
Gérard BAUMEL